

ffgolf®



6^{ème} Grand Prix du golf de l'Isle Adam

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 avril 2022

Golf de l'Isle Adam - 1, chemin des vanneaux - 95290 L'Isle Adam

Tél. : 01 34 08 11 11 – Télécopie : 01 34 08 11 19

www.golfisleadam.com / contact@golfisleadam.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de l'Isle Adam

FORME DE JEU

Simple stroke-play brut sur **54 trous**, 18 trous par jour, CUT après 36 trous, classement sur l'addition des scores bruts des 3 tours.

Le nombre de joueurs amateurs qualifiés après cut sera de : 12 premières dames (plus les éventuels ex aequo), 45 premiers messieurs (plus les éventuels ex aequo).

Entraînement (sur réservation) le jeudi 21 avril 2022. Parcours fermé à 15h00

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs : Index inférieur à 5,4

Une série Dames : Index inférieur à 9,4

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2022. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Pour les joueurs majeurs non licenciés en France : fournir un certificat médical lors de l'inscription.

Pour les joueurs mineurs non licenciés en France : attester avoir répondu négativement à toutes les

questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Tout joueur doit s'être acquitté du « *droit de jeu fédéral* » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-9-3)

INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions le **LUNDI 07 MARS 2022** (*directement sur www.golfisleadam.com*)

La date limite d'inscription est fixée au **VENDREDI 8 AVRIL 2022 à 18 heures**.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du club le **MARDI 12 AVRIL 2022 à 11 heures**.

Droits d'engagement :

- pour les adultes de plus de 25 ans (nés avant 1997) : 100 euros
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) : 50 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) : 40 euros
- pour les membres du golf de l'Isle Adam : 40 euros

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription (vendredi 8 avril 2022) reste redevable du droit d'engagement.

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 120, incluant 27 dames minimum (hors WC) et 12 Wild Card maximum

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

- 1er jour : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Ordre de jeu : Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.
- 2ème jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.
- 3ème jour : en fonction des résultats du total des deux premiers tours, ordre décroissant.

Le 1er tour, par tranches horaires en respectant l'ordre du Mérite Amateur puis l'ordre croissant des index à l'intérieur de ces tranches. (Les départs seront disponibles sur www.golfisleadam.com le jeudi 21 avril 2022 à partir de 12h00).

Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Les départs du 3^{ème} tour seront par ordre de classement brut inverse des 2 premiers tours.

Les horaires de départs sont consultables sur le site du Club : www.golfisleadam.com et sur celui de la F.F.G.

Premier tour : premier départ à 7 heures 45

Deuxième tour : premier départ à 7 heures 45

Troisième tour : premier départ à 8 heures

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère II - Marques Blanches – 6.188 mètres, Par 72 - SSS 72,4

Dames : Repère IV - Marques Bleues – 5.152 mètres, Par 72 - SSS 72,3

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 3 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1,2,17,18 et ainsi de suite.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Le dimanche 24 avril 2022 au Club House 30 minutes après la fin de la compétition, suivi d'un cocktail.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Arnaud VAN de MEIRSSCHE – Directeur Golf de l'Isle Adam

Les arbitres

COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas le code de comportement des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (règle 1-2), il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf de l'Isle Adam. **Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).**

